

Le miroir de la vie jurassienne : 1er janvier 1934 - 31 décembre 1934

Autor(en): **Gressot, J.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **39 (1934)**

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555435>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le miroir de la vie jurassienne

par F. Gressot

1^{er} janvier 1934 - 31 décembre 1934

Introduction.

Une nouvelle rubrique dans les Actes ?

Non pas, mais une rubrique renouvelée. Monsieur le prof. Amweg, ancien prés.-central qui, jusqu'à ce jour, rédigeait avec autant d'exactitude que d'impartialité la chronique jurassienne, a cru devoir y renoncer.

La délégation générale, puis l'assemblée générale de l'Emulation jurassienne m'ont chargé de prendre sa succession — lourde tâche — tout en émettant le vœu que la formule de l'ancienne chronique fut quelque peu simplifiée et aérée.

Pouvais-je me dérober à ces décisions ?

Voici donc une tentative qui pourra subir des modifications, des retouches.

Qu'on juge surtout de la bonne volonté de son auteur, qui ne manquera pas de faire mieux la prochaine fois, si tant est que son présent essai soit concluant.

La Vie agricole.

L'agriculture est une des ressources les plus grandes de notre pays.

La classe paysanne est un des fondements de l'Helvétie.

Faut-il s'étonner qu'on lui prodigue tant de soins, surtout quand elle traverse une crise intense, susceptible de compromettre son avenir et celui de l'Etat ?

L'Ecole cantonale d'agriculture à Courtemelon prend de plus en plus à tâche de former des jeunes gens aptes à cultiver le sol et à lui faire rendre le maximum. On ne s'improvise pas plus cultivateur, qu'on ne naît architecte ou médecin. Une formation complète est nécessaire et Courtemelon paraît devenir le centre de l'agriculture jurassienne. Cet établissement garde, avec ses anciens élèves, un contact suivi et une *association florissante* se charge de maintenir ce contact. Son assemblée du 20 février en apporte la preuve.

Partout, d'ailleurs, le besoin d'association, de coordination des efforts se fait sentir.

Il se crée, dans les F. M. une *société d'arboriculture*. Sa sœur du district de Porrentruy prend un essor réjouissant.

Les bourses agricoles se multiplient. Après celle de Porrentruy qui a déjà derrière elle un beau passé, voici celle de Delémont qui se crée avec entrain et prospère avec vigueur. Une *corporation jurassienne des travailleurs de la terre* voit le jour, appelée qu'elle est à rendre de grands services dans ce domaine.

Les *paysannes elles-mêmes* sentent le besoin de s'unir, telles celles de l'Ajoie qui dans leur association, manifestent une belle activité.

Les *concours de chevaux* montrent tout le souci que prennent nos éleveurs pour l'amélioration de la race chevaline dont la renommée s'étend de plus en plus. Les *Marchés-Concours* de Saignelégier — une institution qu'il faudrait créer si elle n'existait déjà — y contribuent largement et la *journée du cheval du Jura au Comptoir de Lausanne* paraîtra, aux yeux de tous, une intéressante tentative faite dans ce but.

La traditionnelle *foire de Chaindon*, le 6^e *marché-concours bovin* de Delémont, les *marchés de bétail gras et de bétail de boucherie*, les *expositions de fruits et de légumes* - Porrentruy, les 22 et 23

septembre - font connaître partout les produits de nos écuries et de notre sol. On s'efforce de trouver de nouvelles sources de revenu : la *culture du tabac en Ajoie* produit d'appréciables résultats.

Diverses actions de secours sont entreprises.

Mais souvent les éléments contrecarrent la bonne volonté des hommes.

Une *sécheresse intense* et persistante, qui remémore chez les survivants de l'année 1893 une période de misère, sévit dans le Jura, entraînant pour la classe agricole des conséquences désastreuses et une disette de fourrage rarement atteinte jusqu'à ce jour. Des mesures d'allègement sont réclamées et exaucées... en partie. Le commissaire des fourrages, M. Perrin, gardera la reconnaissance des sinistrés.

Les hommes eux-mêmes n'agissent pas toujours selon les vœux des principaux intéressés. Une *bataille du lait* en donne la preuve, qui se déroule entre les laitiers dissidents, fournissant directement leurs produits aux consommateurs et les laiteries auxquelles on les oblige à les livrer. Lutte du pot de terre contre le pot de fer. Une liberté de plus qui disparaît.

Signalons, en terminant, la démission de Monsieur Choquard de la *commission cantonale de l'élevage chevalin* dont il fit partie 25 ans durant et son remplacement par M. Arn. Juillerat, d'Undervelier.

La Vie artistique, littéraire, scientifique et musicale.

Nul n'est prophète en son pays. Juste réflexion. Et souvent l'étranger nous donne des renseignements, des détails intéressants sur quelques enfants de notre pays dont nous n'apprécions pas suffisamment le talent, si tant est que nous le connaissions.

C'est ainsi que la Revue : « Les artistes d'aujourd'hui » fait un grand éloge de M. *Maurice Lapaire* dont quelques toiles figurèrent au Salon d'automne de Paris : « Fidélité à sa vision de la nature et à son idéal artistique, moyens nombreux et bien choisis, belle simplicité d'expression, beaucoup de sensibilité », un vrai peintre !

C'est ainsi que « la Revue moderne illustrée » parle de M. le prof. *Aug. Hoffmann* de Porrentruy « à l'infinie poésie, à l'émotion intense, au charme qui se dégagent de ses aquarelles et qui en font le prix ».

C'est ainsi que *Madame Elisabeth Jobin-Vergon*, bruntrutaine par son mariage, obtient au Salon des Artistes français, un remarquable succès par la délicatesse et la sûreté de son talent.

Nous ne parlerons qu'en passant du « génie précoce » — ainsi qu'on a osé l'appeler — de *P. Froidevaux* dont le présent volume des Actes parle longuement.

A ce sujet, le 1^{er} salon jurassien des Beaux-arts à Tramelan, mérite une mention spéciale, car il permet aux Jurassiens et aux étrangers de se rendre compte de la richesse de notre patrimoine artistique, sculpteurs compris.

La *Société de développement et d'embellissement de Delémont*, de son côté, décide de récidiver et elle organisera en 1935, la 2^{me} exposition jurassienne de peinture, sculpture et arts appliqués.

La poésie touche de près à la peinture. Et si notre barde jurassien, M. Virgile Rossel a transporté sa lyre dans un monde meilleur, son souvenir se perpétuera par l'érection d'un monument, juste hommage rendu à son talent et à sa vie.

Que les morts, cependant, ne nous fassent pas oublier les vivants... Parmi les *productions littéraires et historiques* dues à la plume de Jurassiens, mentionnons : « De la Terre au Ciel » d'un poète à la noble inspiration chrétienne, M. l'abbé Bouellat ; « Sous le Ciel natal » qui se recommande de la beauté classique, de M. le prof. Bessire, lequel, par ailleurs, en collaboration avec M. Léon Froidevaux pour la musique, fait représenter à Moutier « Chant du Pays » pièce en 3 actes et 4 tableaux traitant de l'histoire de la Prévôté de Moutier, vision de belles choses, voix éloquente de la patrie ; la « Vie de la Vénérable Mère Marie de Sales Chappuis », énergique et douce figure de vraie Jurassienne, que fait revivre avec intensité Mgr Folletête, qui ajoute en outre à son bagage historique déjà fourni « Rauracia sacra » 2^{me} partie, digne suite de l'ouvrage de Mulinen ; « Les Mobs de 1914 - 1918 » pages d'honneur et de fidélité recueillies en partie par le Col. Cerf ; les « Essais historiques sur l'élevage du cheval dans le Jura » étude fouillée, pleine de neufs aperçus, de M. le Dr Carnat.

La note musicale a aussi ses fervents. Saluons avec Gustave Doret M. le chanoine Broquet, de l'abbaye de St. Maurice « jeune, vibrant, sensible et glorieux serviteur de la musique ». Saluons aussi le nouveau recueil « Chante Jura » dû à M. l'abbé Marer.

La science, elle enfin, ne manque pas d'adeptes, nous dirions presque de fanatiques. Le Creux-genaz, sis entre Porrentruy et Chevenez, en sait quelque chose pour avoir dû livrer une partie de ses secrets à des chercheurs compétents et révélé l'existence d'un chenal sou-

terrain rempli d'eau que d'ingénieuses machines ont vidé en partie, chenal à nombreuses correspondances. Le scaphandrier qui procéda lui-même à de dangereuses plongées et explorations, mérite une mention spéciale. Les recherches continuent.

Qui sait ? Peut-être finira-t-on par y retrouver la salle de bains de la fée Arie dont la maison de campagne se cache dans les grottes de Milandre si bien mises en valeur par son propriétaire actuel...

La Vie économique.

Notre pays continue à souffrir d'une *crise générale et durable* qui tend à devenir un normal état de choses auquel il faudra s'adapter coûte que coûte.

On peut parler — à côté de la crise agricole que nous traitons en chapitre spécial — et sans faire de littérature, de la *grande pitié des communes jurassiennes*.

Le chômage est une plaie dont bien peu de localités sont exemptes, telles surtout Bienne, Saint-Imier, Tavannes, le Noirmont, Courtemaiche, Fontenais et tant d'autres...

Une statistique datant de janvier 1934 donnera une idée de l'*endettement considérable* de nos communes : Saint-Imier 4,300,000 fr. — Tramelan-dessus 1,523,645. — Tavannes 1,888,125. — Noirmont 835,000. — Fontenais 576,523. — Et combien de déficit dans les comptes communaux ? 1,035,031 pour ceux de Bienne seulement. Et Saint-Imier ne compte-il pas un chômeur sur 3 ou 4 habitants ?

Or, la situation n'a fait qu'empirer durant l'année 1934 ! malgré les subsides de chômage, les allocations de crise, les travaux multiples entrepris, malgré toutes les actions de secours officielles et privées.

Action qui n'est pas toujours heureuse. Les industriels de Moutier n'ont-ils pas raison de manifester leur mécontentement au sujet de l'arrêté fédéral concernant la réglementation de l'exportation des pièces d'horlogerie ? Des délégations diverses ont-elles tort de se rendre à Berne où l'on ne paraît pas toujours se rendre compte de l'exactitude de la situation ?

Et ces *examens nouveau genre* institués par l'Office cantonal du travail en vue de constater si les vieux horlogers-chômeurs sont aptes encore à exercer leur profession, n'appellent-ils pas les plus sérieuses réserves et les plus lamentables réflexions ?

Faut-il s'étonner qu'il se soit créé un *Comité spécial de défense des communes obérées par la crise* !

Faut-il s'étonner qu'on cherche à créer partout de *nouvelles industries* alors que d'anciennes ferment leurs portes ?

A Alle, une filature de laine peignée se monte, malgré les chicaneries administratives qu'on veut lui opposer ; à Bienne une succursale de la General Motors, la grande firme américaine d'autos, à Courtelary une fabrique de chocolat ; à Tavannes, une entreprise de panneaux forts, à côté d'une autre de lames de rasoirs de sûreté ; à Montsevelier même, une fabrique de brosses à dents...

Des établissements officiels ne sont pas à l'abri de la crise et *l'Ecole d'horlogerie de Porrentruy* danse sur la corde raide : on parle de suppression des subventions de l'Etat, les élèves faisant défaut.

De gros efforts sont accomplis également par *diverses associations*... C'est ainsi que l'Association pour la défense des intérêts économiques du Jura dans ses assemblées de Sonceboz (février) et Saignelégier (novembre) se révèle plus nécessaire que jamais, malgré ses moyens quelque peu limités, dans la lutte économique actuelle.

Tout démontre la sévérité de la situation.

Nos régionaux. Ils passent par une phase très délicate — le Porrentruy-Bonfol mis à part, sa situation s'améliorant. Le Saignelégier-Chaux-de-Fonds est à deux doigts de devoir cesser son exploitation non encore assurée aujourd'hui.

Nos autos-transport : ceux d'Ajoie, qui réagissent vigoureusement... et même réduisent leurs taxes ; ceux de Tavannes-Bellelay-les Genevez qui soldent aussi par un déficit.

Nos Banques. Les assemblées régionales de la Banque populaire suisse montrent un certain et légitime mécontentement. Les Caisses d'Epargne, elles, se ressentent moins de la crise : Courtelary et Bassecourt sont en bonne posture.

Notre commerce et notre artisanat. Eux aussi subissent les contre-coups inévitables de la crise. Les *Quinzaines commerciales* organisées un peu partout poussent à la vente et aux achats, mais une période inévitable de stagnation succède à une reprise quelque peu factice des affaires... Il est vrai que les bénéfices sont répartis aux chômeurs qui par ailleurs font l'objet de quêtes, collectes et dons nombreux.

Deux exemples suffiront à caractériser la situation, l'un tiré du rapport de la Caisse hypothécaire du canton de Berne, l'autre de la « Feuille officielle ».

La situation du Jura, vers la mi-1934, s'établissait ainsi à l'égard de la Caisse hypothécaire :

	Prêts	Capital	Par tête
Courtellary	1348	29,185,741.40	1198.80
Delémont	2015	29,997,902.10	1613.50
F. M.	1090	19,544,183.10	2242.30
Laufon	1112	12,562,873.80	1379.40
Moutier	2517	44,242,086.—	1841.20
Neuveville	601	7,625,504.70	1699.80
Porrentruy	2371	25,110,441.60	1059.50
Total	11054	168,268,732.70	1489.40

Sans compter les prêts hypothécaires d'autres établissements financiers et ceux en deuxième et troisième rang !

Indication plus que suggestive.

Quant aux « *Feuilles officielles* », celle du 21 avril ne contient pas moins de 26 Avis de procédures d'assainissements agricoles, de concordats, de faillites, de ventes forcées, etc., alors que celle du 15 décembre indique 10 concordats, 8 ventes d'immeubles, 5 assainissements agricoles etc., etc. La situation ne s'améliore donc pas.

Et la nature s'en mêle encore.

Le 12 juillet, une *véritable catastrophe* s'abat sur Ocourt et Glovelier. Une trombe d'eau, accompagnée de grêle et de vent ravage les cultures et endommage les habitations. Elle n'épargne par les Clos-du-Doubs, ni la vallée de Delémont.

Le 22 juillet, au tour du lac de Bienne et de ses environs à subir les assauts d'une *tempête rarement aussi intense*.

Le 25 août enfin, *nouvelle journée marquée du signe du malheur* pour une notable partie des Franches-Montagnes et la région de Renan : Victimes humaines ; gros dégâts matériels.

Mais la vie continue. Le progrès marche et bientôt notre pays sera *électrifié* complètement. A partir du 8 septembre, l'électrification du tronçon Boncourt-Delle étant terminée, les trains seront quittes, à Boncourt, de répudier leur locomotrice pour épouser une locomotive. Le 14 juillet, la traction électrique sur la ligne Bienne-Sonceboz-Chaux-de-Fonds est inaugurée. Reste le Moutier-Sonceboz qui ne tardera pas, souhaitons-le, à voir s'évanouir les panaches enfumés...

Le tourisme, de son côté, se développe de plus en plus. Le Jura, sports d'hiver, prend de l'ampleur. Le Chasseral — les moyens de communications s'y multipliant malgré certains péages qui suscitent des réclamations nombreuses — Sur Moron, les Franches-Montagnes, ont leurs fervents admirateurs. La « Sentinelle des Rangiers » attire les patriotes et les curieux.

Des manifestations nombreuses font connaître et aimer notre petit pays.

Les constructions, dans plusieurs de nos localités, poussent comme des champignons, à Porrentruy, notamment. Indice d'une reprise des affaires ou plutôt preuve de l'insécurité des temps, chacun préférant les pierres aux coffres-forts ?

La Vie militaire et patriotique.

Il semble que dans tout le pays, une *ferveur renouvelée de patriotisme* se propage. Et cette ferveur se concrétise lors de la fête du 1^{er} Août et autour de la Sentinelle des Rangiers qui continue à recevoir l'hommage d'une foule de visiteurs.

Il est vrai que 1934, c'est l'année plus particulièrement du souvenir, vingt ans après le déchaînement du cataclysme mondial qui, grâce à notre armée, épargna notre patrie.

Des Amicales de bataillons jurassiens se fondent et de *brillantes assemblées* se réunissent au pied de la vigilance statufiée. Le sommet en fut certainement la grande manifestation du 30 septembre au cours de laquelle M. Pilet-Golaz, président de la Confédération, magnifia la patrie et ses serviteurs et sut tirer du passé des leçons pour l'avenir. A ses côtés, une foule de notabilités militaires et civiles et un immense concours de peuple, émus par les cultes militaires des premières heures de la matinée.

La veille, la Société cantonale des Officiers avait tenu sa réunion générale dans l'ancienne capitale des Princes-évêques de Bâle, réunion complétée par un pèlerinage aux frontières. Delémont a l'insigne honneur d'être désignée comme Vorort de la Société, avec à sa tête M. le Major Farron, cdt. d'arrondissement.

Les cours militaires se déroulent selon les programmes établis. Cours de landwehr du 9 au 21 avril dans les Montagnes neuchâtelaises, le 109 sous le commandement d'un chef, M. le Major Domon. Endurance et bonne volonté. Cours d'élite du R. I. 9 du 13 au 25 août dans la vallée de Tavannes. Excellent esprit.

Le plateau des F. M. reçoit en mai des Neuchâtelois et en juillet une école de cavalerie de Berne.

Quelques changements interviennent dans le *Haut commandement*. Mort du colonel Jordi de Bienne. MM. les majors Jolissaint et Villeneuve, promus lieut. col. — ce dernier désigné pour prendre en mains le R. I. 9 — ayant quitté les Bat. 21 et 24, y sont respectivement remplacés par le major Corbat de St. Imier et le major Ali Rebetez de Porrentruy. Plus tard, le major Mugli remplace le major Farron au bat. 22. Comme aumônier du régiment, M. le pasteur Krieg succède à M. le pasteur Gross.

Sont en outre promus au grade de major, les capitaines Montavon de Saignelégier et D. Gerber, de Courgenay.

Heureuse impression produite par plusieurs de nos compatriotes qui se distinguent au *concours de marches militaires* d'Yverdon-Lausanne.

Autre genre de performance, que celle du Col. Cerf qui obtient une belle récompense pour une *importante étude d'actualité* sur « Invasions et Fortifications » lors d'un concours organisé par la Société suisse des Officiers.

L'*œuvre du Fonds de secours du Régiment jurassien*, si utile dans son aide à nos soldats que l'accomplissement du service militaire obligatoire met momentanément dans la gêne, voit accéder à sa présidence de laquelle se retire M. le pasteur Gross, M. le Major Rebetez. Les autres membres du Conseil d'administration restent à leur poste.

Le *Tir historique des Rangiers* est une des manifestations militaires et patriotiques les plus suivies, chez nous. Et nous lui rattachons le grand honneur remporté au *Tir fédéral de Fribourg* par l'équipe jurassienne qui gagne — à côté de nombreuses distinctions individuelles et de sociétés — le match d'armée et l'unique fanion à franges d'or...

La Vie politique.

Le Jurassien naît dans la politique, il vit dans la politique, il meurt dans la politique.

Mais, Dieu merci, les luttes âpres de jadis s'atténuent fortement ; elles se transforment peu à peu en combats plus courtois et si l'on ne s'embrasse pas encore tous les jours, entre adversaires politiques, du moins se connaît-on plus et s'estime-t-on davantage... quelques exceptions mises à part.

Ce qui n'empêche point la *formation de nouvelles constellations politiques*. Ainsi le fascisme tend à s'implanter dans le Jura. Notre régime démocratique et fédéraliste peut-il s'en accommoder ? Tenu sur les fonts baptismaux par M. Fonjallaz, il fut en butte, dès sa naissance, à la vindicte des lois, violées, paraît-il, par le port d'uniformes problématiques interdits ! D'où condamnations. Procès curieux et un peu ridicule.

Les Jeunesses démocratiques se développent partout et les Jeunesses radicales suivent le mouvement. Les socialo-communistes voudraient-ils agir de même ? Est-ce dans ce but — un but de propagande dans tous les cas — qu'ils font appel à l'agitateur révolutionnaire Nicole ? Mais les patriotes de Porrentruy, Delémont et St. Imier ont gain de cause : notre pays n'est pas encore mûr pour l'expérience de Moscou.

Quelques *élections* ont lieu au cours de l'année. A l'exception de celles au Grand Conseil et des opérations communales qui se déroulent sous le signe de la proportionnelle — il en cuit à Soulce d'avoir encore le système majoritaire — elles se font sous le régime de la conciliation en général. Quelques dissidences se produisent, à Delémont notamment, où l'élection du préfet, en janvier, voit surgir une candidature de la dernière heure qui, d'ailleurs, s'effondre devant le succès de M. Graf.

Les élections de district se passent partout ou à peu près, dans le calme, quoique Moutier et Courtelary aient des tendances à reprendre les mœurs abolies en bonne partie dans le Jura Nord, célèbre en son temps pour la vigueur de ses luttes politiques.

Celles au Grand Conseil ne donnent pas lieu à grands changements, ni les élections communales nombreuses de fin d'année.

Voici les forces respectives des partis, à l'issue du scrutin au Parlement bernois :

	Lib.	Dém.	Pays.	Soc.
Porrentruy	16303	21039	6954	5756
F. M.	2665	3396	807	—
Delémont	7299	10502	5289	4977
Laufon	2520	3095	—	787
Moutier	8779	7101	8553	13662
Courtelary	14025	—	8076	18463
Neuveville	356	—	859	418
Total	51547	45133	30538	44063
En 1930 :	52588	41121	27320	32264

Qu'on en tire les conclusions !

Pour le renouvellement du Conseil Exécutif, deux listes sont en présence. Une liste bourgeoise avec MM. Bæsiger, Durrenmatt, Guggisberg, Joss, *Mouttet*, Rudolf, Staehli, *Stauffer* et Seematter, un nouveau et une liste socialiste avec MM. Roth, Abrecht et *Périnat*. — La liste bourgeoise entière l'emporte. MM. Mouttet et Stauffer, les deux représentants du Jura, sont élus en fort bonne place par respectivement 82631 et 82277 voix, alors que le socialiste Périnat de Courrendlin recueille 51937 suffrages.

Quant aux *votations principales*, le Jura consent à l'adaptation des traitements du personnel de l'Etat bernois par 6944 voix contre 2597, repousse la loi fédérale sur la protection de l'ordre public par 12776 voix contre 9487 — scrutin affirmatif dans le seul district des Franches-Montagnes — et accepte l'emprunt cantonal de 24 Millions par 11596 oui contre 8938 non.

Peu de changements dans le *personnel politique*. M. Henry Sandoz ayant donné sa démission de conseiller national et de président du parti libéral jurassien, est remplacé à Berne par M. Billieux, procureur du Jura, le premier des « viennent en suite » et à la direction du parti par M. Reusser, av. des mineurs. La présidence du parti démocratique-catholique du canton échoit à M. J. Gressot, dép., M. Christe, av. et not. de Delémont, s'étant démis de ces fonctions.

On parle, en fin d'année, d'un *remaniement des districts jurassiens*, sous prétexte d'économies. Mais cette mesure soulève la réprobation générale de la population, Neuveville devant se fondre dans Bienne, les F. M. s'incorporer au district de Porrentruy, Lau-fon à Delémont et Moutier, partie à Delémont et partie à Courtelary — Le Jura veille et ne se laissera pas faire.

La vie religieuse.

Plusieurs premières messes sont célébrées dans le Jura et de nouvelles installations fêtées dans les heureuses localités, privées jusqu'à ce jour de pasteurs.

A Porrentruy, on installe officiellement M. le pasteur Etienne et une cérémonie se déroule à Miécourt pour le Jubilé du Temple, inauguré le 21 novembre 1909.

De nouvelles églises vont s'élever à Fontenais et Aux Genevez. Rien n'est trop beau pour la maison du Dieu Tout-Puissant. Le Conseil synodal de l'Eglise réformée bernoise alloue à la paroisse de Courtelary une somme de fr. 10,000.— pour la restauration du Temple.

De nombreux ecclésiastiques, tant catholiques que protestants, célèbrent leurs jubilé. Mentionnons plus particulièrement les noces de diamant sacerdotales de M. l'abbé Beuret, ancien curé des Breuleux, qui donnèrent lieu à une imposante et touchante manifestation en l'honneur de ce digne prêtre, original et primesautier, d'un dévouement à toute épreuve et d'une rare charité.

Mentionnons aussi le décès de M. l'abbé Grimaître, curé-doyen de Tramelan, qui laissera un souvenir durable à tous ceux qui l'ont connu. Son successeur à la tête du Décanat est désigné en la personne de M. l'abbé Cuenin, curé de Moutier.

Et terminons par la nomination de M. E. Froidevaux, de Bienne, à la commission catholique-romaine du canton de Berne en remplacement de M. Gogniat, décédé.

La Vie scolaire.

La vie scolaire tient une grande place dans la vie jurassienne et ses manifestations sont suivies avec le plus vif intérêt. Contenons-nous d'en signaler les faits principaux.

Durant l'année 1934, les membres du *Synode scolaire cantonal* sont réélus tacitement et M. le Dr Gressot succède à M. le Dr Ceppi au sein de la *Commission d'examens pour l'obtention du diplôme secondaire français*.

Au *Congrès de la Société pédagogique jurassienne* à Saint-Imier, le 1^{er} juillet, on traite d'un sujet fort important dans ses répercussions : « Comment enseigner l'histoire ? »

Cours de perfectionnement pour maîtres secondaires du Jura à Moutier.

Nos établissements scolaires sont en pleine prospérité. Quelques changements dans le corps enseignant.

L'Ecole cantonale de Porrentruy, en pleines transformations... vestimentaires, perd son recteur M. le Dr Favrot, érudit modeste, simple et intègre, remplacé dans ses importantes fonctions par M.

le Prof. Wiedmer dont la nomination recueille l'approbation unanime. Un nouvel élément vient renforcer les rangs du corps professoral de cet établissement : M. Beuchat, Dr en Sorbonne.

L'*Ecole normale de Delémont* remplace aussi son dévoué directeur, M. Sautebin, démissionnaire, par M. le Prof. Junod.

L'*Ecole normale de Porrentruy* s'adjoit, à titre de maître de français, d'histoire et de latin, M. Serge Berlincourt, M. Germiquet s'étant retiré.

A l'*Ecole secondaire de Moutier*, M. Koller prenant sa retraite après 46 années d'enseignement, M. Salgat hérite de sa succession.

Deux nouveaux docteurs, enfin, honorent la corporation des pédagogues : M. Maret, de Tavannes, qui obtient le droit de coiffer le bonnet carré en mathématiques et en philosophie, et M. le Prof. Gueniat, de l'Ecole cantonale de Porrentruy pour une thèse scientifique de premier ordre.

Toute une fournée de jeunes instituteurs et institutrices, de bacheliers et de bachelières, de futures ménagères, sont lancés dans la vie. Dieu veuille les assister... et les placer !

Diverses décisions populaires intéressent les milieux scolaires : le rétablissement de la 9^{me} année scolaire à Porrentruy, décidé par une assemblée communale, le refus du gouvernement de sanctionner un règlement delémontain contenant des dispositions restrictives sur la réélection des institutrices mariées, cela au nom des principes de l'égalité devant la loi (conflit qui s'arrangea plus tard vaille que vaille) et la guerre des majuscules à Bienne qui se termina par un traité de paix en faveur des traditionnalistes.

Urbanisme, hygiène et paupérisme.

Facilités par la crise, les *grands travaux* prennent dans le Jura une certaine extension. Il en est d'utiles, il en est qui le sont moins.

Parmi les premiers, rangeons la question des eaux aux Franches-Montagnes et la réfection des bâtiments d'Etat à Porrentruy.

La question du *ravitaillement en eaux des Franches-Montagnes* subit diverses vicissitudes qui ne sont pas encore résolues à l'heure actuelle. Et cependant, quel bienfait, ne comporterait-elle pas, pour cette région, une des seules de la Confédération privée

d'eau potable ? Les travaux envisagés coûteraient une dépense de 3 millions 800,000.— frs. en chiffres ronds dont environ 800,000.— à la charge des communes, le reste étant fourni par des subsides fédéraux et cantonaux. Il s'agirait de capter la source du Theusseret et de faire les travaux nécessaires à une alimentation rationnelle. Toutes les communes, après bien des démarches, votent le projet, mais ces derniers temps, tout paraît devoir être remis en question...

La question de la *réfection des bâtiments d'Etat à Porrentruy* — Ecoles normale et cantonale, Hôtels de Gléresse et des Halles, Château — reçoit, après de longs atermoiements, une solution définitive. Le Grand Conseil et le peuple votent un million à cet effet et la commune participera aux travaux pour un montant de frs. 100,000.—. Ces travaux commencent par les Ecoles du haut de la ville d'après un projet de M. l'architecte Bueche. Quatre étapes seront nécessaires pour en venir à bout, la dernière devant consister en l'aménagement du Château pour les administrations d'Etat, Château cédé à l'Etat de Berne, ainsi qu'on le sait, par les communes d'Ajoie.

La commune de Porrentruy vote encore les crédits nécessaires à la *correction de l'Allaine*, projet qui rencontre certaines résistances parmi les gens sensés.

La *Commission de la route du Doubs* obtient l'adhésion de la majorité des intéressées pour la construction des deux tronçons de route Tariche-Soubey et Goumois-la Goule. La *captation de la source de Develier* s'achève.

De grandes améliorations s'opèrent ou vont s'opérer dans toutes les voies de communications et à l'intérieur des localités jurassiennes. Ces améliorations permettront de donner du travail aux chômeurs, à une partie d'entre eux tout au moins et de leur venir en aide et embelliront nos contrées.

Un grand effort est également accompli dans le domaine de nos hôpitaux, dans celui des secours aux malades, aux incurables et aux deshérités du sort.

De *nouveaux hôpitaux*, en effet, dressent leurs murs accueillants à Porrentruy — pavillon pour les tuberculeux — à Delémont et à Saint-Imier. Conçus d'après les dernières exigences de l'heure, ils sont appelés à soulager davantage encore l'humanité souffrante.

Les *dispensaires anti-tuberculeux* vont dénicher partout la sournoise maladie et prévenir, dans la mesure permise par leurs moyens financiers, ses funestes conséquences.

L'asile des *enfants arriérés du Jura* va-t-il enfin prendre corps ? L'affaire est en bonne voie et les plans définitifs de transformations d'une maison cédée à cet effet, sont approuvés.

La *Maison du Bon secours de Miserez* s'agrandit et elle acquiert de plus en plus les moyens propres à remplir davantage sa mission charitable.

Palmarès et nécrologie.

Un aperçu succinct dans ce que le tableau peut présenter de plus important.

Avocats, notaires, pharmaciens, ingénieurs se multiplient de plus en plus. Comment s'étonner qu'il y ait pléthore, même dans les carrières libérales ?

Examens d'apprentis de commerce, de bureaux, de banque, lancent « sur le marché » une foule de jeunes gens. Pourront-ils gagner tous leur vie ?

Plusieurs Jurassiens se distinguent ou sont distingués. En voici une rapide nomenclature forcément incomplète.

M. Edgar Heim, pharmacien, dont la famille habite la capitale de l'Ajoie passe son doctorat scientifique à l'Université de Lausanne.

M. Christian Richard, de Miécourt, ancien maître de conférences à l'Université de Haward aux Etats-Unis, rentre de Paris à Casablanca après avoir soutenu en Sorbonne une thèse serrée sur « Le mouvement humaniste en Amérique et les courants de pensées similaires en France ». Le titre de Docteur l'en récompense.

Le Conseil fédéral nomme : M. le Dr Péquignot, secrét. au Dépt. féd. de l'Economie publique, membre de la Commission permanente franco-suisse des zones ; M. Camille Gorgé, chef de section au Dépt. Pol. féd., conseiller de légation ; M. François Hornstein, chimiste, au poste de 2^{me} chef de division et chef de laboratoire chimique de la direction générale des douanes ; M. Juillard, reviseur de 1^{re} classe à l'office féd. des Assurances sociales ; M. Cri-

blez, jusqu'ici rédacteur de 2^{me} classe au Dépt. féd. politique, vice-consul à Casablanca et enfin M. Ch. Nicoud, anc. administrateur postal à Porrentruy, directeur de l'arrondissement postal de Neuchâtel.

M. Victor Henry, préfet de Porrentruy est désigné pour faire partie de la Commission des trois du plébiscite de la Sarre qu'il présidera avec distinction. Plusieurs Jurassiens l'accompagnent dans ce pays.

M. Wilhelm, préfet des F. M., devient suppléant du Juge d'instruction fédéral pour la Suisse romande.

M. le Dr Georges Capitaine — qui vient de décrocher ce titre avec une thèse brillante sur « la question du secret des Banques en droit suisse » — professe en qualité de privat-docent à la Faculté de droit de l'Université de Genève. Il remporte un prix de fr. 500.—. au concours des juristes suisses pour un travail intitulé : « De la liquidation officielle en droit suisse de succession » alors que M. Roger Benoît, orig. de Courtelary, inaugure en novembre son cours de privat-docent à la faculté de médecine de Lausanne.

M. le not. Rais de Delémont est appelé à faire partie de la commission des examens d'avocat pour le canton de Berne dont M. le Juge d'appel Comment assume la présidence.

M. Schaffter acquiert de l'avancement : il devient adjoint à l'intendance cantonale de l'impôt en remplacement de M. Hengy promu inspecteur cantonal des finances.

Nous tenons à féliciter tous ces excellents Jurassiens, objets de ces distinctions méritées qui leur font honneur, honneur qui rejaillit sur leur pays d'origine.

Mais hélas ! la mort ne se laisse pas oublier ; elle se rappelle trop souvent à notre souvenir et s'attaque trop souvent à nos amitiés. Résumons en trois décès le lourd nécrologe de cette année.

M. le Dr Ceppi, citoyen éclairé, homme de bien, homme de science et de conscience ; le Jura perd en lui un de ses meilleurs enfants.

M. le prof. Chodat, natif de Moutier, un « scientifique » dans toute l'acception du mot, très connu en Suisse... et surtout à l'étranger.

M. Paul Mouttet, ing. chargé de cours à l'Université de Lausanne, enfant de Delémont.

Conclusions.

Et nous pourrions, nous devrions peut-être traiter encore de la vie intense déployée par toutes nos grandes associations jurassiennes. Mais cette chronique s'allongerait trop.

Elle est suffisante, croyons-nous, pour donner une idée de la Vie jurassienne au cours de l'année 1934 et cela dans les domaines les plus divers et les plus caractéristiques.

Et si quelques-uns ne verront pas leurs traits réfléchis dans ce présent miroir, du moins y trouveront-ils, je l'espère, le visage aimé de la petite patrie et une raison de plus de la chérir et de la servir.

